aux de Stockholm a donné naissance au bruit que l'empereur reviendrait par cette capitale où il avait reçu une invitation du roi de Suède.

» Il est peu probable cependant que l'empereur retourne par la voie de mer à Saint-Pétersbourg à cause de l'état de santé de ses enfants.

» S'il revenait par Berlin, il rendrait évidemment visite à l'empereur d'Allemagne, mais M. de Giers n'assisterait pas à l'entrevue, ce qui lui enlèverait tout caractère politique. »

Craintes d'un attentat contre le prince de Cobourg

D'après une dépêche de Sofia au *Soleil*, un attentat contre le prince de Cobourg serait à redouter d'un moment à l'autre.

La circulaire du ministre du commerce

Paris, 30 octobre. — La circulaire Dautresme rappelle que, dans l'intérêt du service, le decret du 3 septembre 1851, qui régit l'organisation des Chambres de commerce, dispose que ces Chambres doivent correspondre, sans intermédiaire avec le ministre du commerce.

Ce décret prescrit en outre que les chambres de commerce doivent donner au même ministre communication immédiate des avis et réclamations qu'elles seraient dans l'obligation d'adresser au ministre, soit d'office, soit sur la demande qui leur en serait faite.

La crise et le Sénat
M. J. Grévy et M. J. Ferry

Paris, 30 octobre. — Bien qu'il n'y ait, au Sénat, ni séance publique, ni réunion de groupes ou de commissions, la gravité des circonstances politiques a amené au Luxembourg un certain nombre de sénateurs. On y considère que la crise est loin d'être conjurée. Hier, M. Grévy avait bien réellement donné sa démission, et s'il a consenti à la reprendre, il n'a pas dissimulé son profond découragement.

M. Le Royer a rapporté de son entrevue avec lui une impression pénible, aussi, pour éviter d'être questionné à cet égard, le président du Sénat a-t-il sévèrement consigné sa porte. Il n'a reçu personne aujourd'hui.

Les avis sont très partagés sur l'issue probable de la crise. La majorité sénatoriale n'a jamais, quoiqu'on ait pu dire, sérieusement envisagé l'hypothèse d'une démission de M. Grévy, et cette situation nouvelle la prend au depourvue. On a parlé d'une sorte de conspiration dont le Sénat serait l'âme et qui aurait pour but de porter ici Ferry à la présidence.

J'ai consulté bien des amateurs et tous m'ont dit qu'il n'y avait rien de vrai dans ce racontar. Si la politique, j'entends, la politique intérieure, de M. Ferry compte dads la gauche sénatoriale de nombreux partisans, il n'en est pas de même de sa personne qui est antipathique a beaucoup. La vérité est que le Sénat a été absolument surpris par les événements d'hier ; il n'y était nullement préparé. Si la crise s'aggrave les présidents de groupes vont convoquer d'urgence leurs adhérents pour aviser aux résolutions à prendre. Jusque là tout ce qui se pourra dire de l'attitude du Sénat est au moins prématuré.

La restitution de M. Wilson

Voici le texte de la lettre d'envoi des 40,000 fr. que M. Wilson a adressée au ministre des finances :

« Paris, 27 octobre 1887.

» *Monsieur le ministre,*

» Puisqu'on me conteste, avec tant de persistance et d'acrimonie, le droit que je crois avoir eu de laisser mes secrétaires user de la griffe de la présidence pour des correspondances relatives, le plus souvent, à des demandes de secours, de dons, d'emplois, d'avancements et autres analogues, j'ai l'honneur de vous envoyer une somme de quarante mille francs, très supérieure au montant de l'affranchissement de ma correspondance de toute sorte, pendant mon séjour à l'Elysée.

» Je vous prie d'agréer, monsieur le ministre, l'assurance de mes sentiments dévoués.

» WILSON. »

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

La culture de la Ramie en Russie

M. Boyard, consul général de France à Varsovie, dans l'un de ses rapports, parle en ces termes des efforts tentés pour introduire en Russie la culture de la Ramie.

« ... Une brochure, récemment publiée par les soins de la Société agricole signale à l'attention des agriculteurs des provinces occidentales et méridionales de la Russie, les avantages qu'offre dans cette région la culture de la ramie. On sait que cette plante désignée par les botanistes sous le nom de bahmeria urtica, fournit une grande quantité de filaments souples et brillants que les industries textiles de l'Occident emploient depuis quelques années dans toutes les branches de leur production.

La matière textile de la ramie est meilleure que le lin et peut-être assimilée à la scie. La culture de cette plante industrielle a été négligée parce que ses propriétés ne sont pas connues des agriculteurs, et qu'elle exige au début une mise de fond relativement élevée. Il résulte cependant des conclusions de la brochure à laquelle sont empruntées les indications qui précèdent que les terres affectées à cette culture donnent en moyenne un rendement annuel de trois cents roubles par deciatine (750 fr. par hectare). Elle ne doit être entreprise que sur les terrains abrités du vent du Nord, et qui ne sont ni trop humides ni trop secs. Les terres argileuses ne sauraient convenir à la culture de cette plante.

Laines

FOURMIES, 22 octobre.

Laines brutes. — Une dépêche de Sydney du commencement de cette semaine nous annonce que les achats se font avec entrain sur la base de 6 francs pour les bons peignés qui valent ici en ce moment 5.50 à 5.75.

La vente d'Anvers s'ouvrira le 7 novembre prochain avec 2500 balles d'Australie et 25000 balles Plata.

Peignés. — Les lots s'écoulent au fur et à mesure de leur sortie du peignage. Personne ne faisant de spéculation, il est clair que ce sont les besoins réels qui absorbent la production et l'on en conclut que les prix se maintiendront.

Les *fils* s'écoulent aussi ; mais, malgré la résistance des vendeurs, c'est à peine si les prix peuvent se maintenir fermes.

La *façon* de filature va plutot un peu mieux.

Les fabricants de *tissus* reçoivent de nombreuses propositions, mais il est rare qu'il puisse accepter des commissions, tellement sont mauvais les prix qu'il leur sont offerts.

(*Journal de Fourmies*) V. BACHY.

ANVERS, 29 octobre.

Il a été traité 19 balles de laine La Plata, en suint.

Revue du 22 au 29 courant. — En attendant l'ouverture de notre vente publique qui aura lieu du 7 au 19 novembre et à laquelle on exposera 25.600 b. Plata, 2.300 b. Australie (séance du 7 novembre), 125 b. Maroc et Espagne, nous venons de passer de nouveau par une semaine de grand calme.

Les ventes de la huitaine s'élèvent à 810 b. à prix un peu plus faibles,

Arrivages 105 b. Afrique, transit 385 b. Plata.

Stock en jour 32.068 b. dont 26.059 b. de la Plata.

Peaux de moutons : Affaires nulles. Stock 122 b.

E. KARCHER.

LE HAVRE, 29 octobre.

Il a été traité 8 balles de laine de Buenos-Ayres, en suint, à 165 fr. les 100 kil.

MARSEILLE, 27 octobre.

Nous notons un certain chiffre de transactions ; cette semaine, sans modification dans les cours.

On a payé des Georgie deuxième tonte B, de fr. 1.20 à 1.22 1/2 ; B. S., fr. 1.05 ; G. C., fr. 0.95 ; des Khorassan B, de fr. 1.55 à 1.60 ; des Perse suint, fr. 1.20 ; des Angora, de fr. 1.10 à 1.15 ; des Thiaret, fr. 0.80 ; des Bengasi, fr. 0.60. Stock : 41.650 balles.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Ville-de-Riposto* a débarqué à Dunkerque les marchandises provenant des steamers *Ville-de-Messine* et *Ville-de-Valence* qui étaient porteurs de laines d'Algérie.

Le steamer *La Vendée* devait partir le 28 au soir de Dunkerque pour l'Algérie viâ St-Nazaire et Bordeaux.

Les steamers *Frédéric-Morel* et *Eyriaud-des-Vergues* devaient suivre le 29 courant de Dunkerque pour l'Algérie viâ Bordeaux.

Le steamer *Lucerne* prend actuellement charge en laines à Montevideo pour Dunkerque.

Le steamer *Belgrano* devait terminer le débarquement de ses laines le 29 courant à Dunkerque et suivre pour le Havre avec son solde.

Le steamer *Les Vosges* a débarqué à Marseille 14 b. laine lavée de Mazagan et 8 de Rabat.

Le steamer *La Corse* a débarqué à Marseille 4 b. laine en suint de Philippeville.

Le steamer *Waldensian* est attendu vers le 16 novembre à Dunkerque venant de la Plata avec laines.

Le steamer *Rio-Negro* est attendu à Dunkerque venant de la Plata vers le 9 prochain avec laines.

Le steamer *La Martinique* est parti le 29 octobre St-Nazaire pour Dunkerque, porteur de 1000 b. laine

Le steamer *Uruguay* est parti le 30 octobre du Havre, venant de Dunkerque pour la Plata où il prendra charge en laines pour ce port.

Le steamer *Rio-Negro* allant de Buenos-Ayres et Montevideo à Dunkerque et le Havre, a suivi le 27 octobre de Ténériffe avec laines pour Dunkerque.

Le steamer *Cordoba* allant du Havre à la Plata est arrivé le 28 octobre à Bordeaux où il complète sa cargaison. Ce steamer prendra des laines pour Dunkerque et le Havre.

Le steamer *Belgrano* est arrivé le 30 octobre au Havre venant de Dunkerque et Ir Plata avec son solde de laines.

Le steamer *Ville-de-San-Nicolas* est arrivé le 29 octobre à Dunkerque venant de la Plata portant 833 b. de laines qu'il débarquait du 30 au 31 courant.

Le steamer *Galédonien* est arrivé le 27 octobre à Adelaide (Australie) venant de Marseille et prendra charge en laines pour son retour.

Le steamer *Iberia* est arrivé le 28 octobre à Melbourne (Australie) venant de Londres, en route pour Sydney où il chargera des laines pour l'Europe.

Le steamer *Orizaba* allant de Londres en Australie a passé le 29 octobre à Suez, porteur de laines.

Le steamer *Caxton* est arrivé le 28 octobre à Liverpool, venant de la Plata avec laines.

Le steamer *Dom-Pedro* prend actuellement charge à Buenos-Ayres en laines pour Dunkerque et le Havre.

Le steamer *Ballaarat* est arrivé le 29 octobre à Londres venant de Sydney (Australie) avec laines.

Le steamer *Ramses* est parti le 26 octobre de Montevideo pour Hambourg avec laines.

Le steamer *Corréan* a été expédié le 29 octobre de Londres pour Montevideo et Buenos-Ayres où il prendra charge en laines pour l'Europe.

Le steamer *S. R. Peel* a transbordé de Londres à Dunkerque 68 b. laine d'Australie qui ont été débarquées le 30 courant.

Le steamer *Morton-Hall* a débarqué à Marseille 71 b. laine. Il est en outre porteur de 1302 b. laine pour Liverpool, arrivé le 28.

Le steamer *Sindh* a débarqué à Marseille 315 b. laine en différents lots d'Alexandrette, 91 b. laine de Mersina pour Dunkerque.

Le steamer *Kléber* a débarqué à Marseille 2 b, laine à ordre de Sfax, plus 8 b. de ce port et 26 b. laine lavée de La Goulette.

Le steamer *La Martinique* porteur de laines en suint, sera à Dunkerque le 31 octobre et commencera aussitôt le débarquement de ses marchandises.

Condition publique de Roubaix

Mouvement de la semaine du 24 au 29 Octobre

	Nombre de colis	Poids présentés
Soies	22	1.089 kil.
Laines peignées mécaniquement	4.966	534.773 »
» filées	745	80.012 »
» blousses	29	3.163 »
Cotons	209	22.355 »
TOTAUX	5.971	641.392 kil.

Décreusage 36 1/2 opérations
Titrage 302 1/2 id.

Le directeur de la Condition publique de Roubaix,
A. MUSIN.

Condition publique de Tourcoing

Entrées du 24 au 29 Octobre 1887

Jours	Laine peignée	Laine filée	Blousses	Coton	Soie	Nomb. lots	Tot. quotid.
Lundi	41.151	3.785	236	354	»	34	45.526
Mardi	54.778	12 648	2.410	3.880	»	87	73 716
Mercredi	57.274	5.537	1 791	2 021	»	62	66.623
Jeudi	56.628	7 967	»	8.427	»	82	73.022
Vendredi	40.465	8.469	7.479	6.116	»	60	58.529
Samedi	66.551	8.805	5.102	4 442	»	77	84.900
	316.347	47.211	17.018	21 240	»	402	402.316

Conditionnements 1.205 1/2 ; titrages 53 ; dégraissages 5.

Expéditions et arrivages par voie ferrée

Expédié par la Condition	113 030 kil.
Remis en gare aux expéditeurs	23.302 »
Arrivages par voie ferrée	11.130 »
Total	147.462 kil.

Le Directeur, STORHAY.

NOUVELLES MILITAIRES

ARMÉE TERRITORIALE. — *Nominations et promotions.* — Corps de santé militaire. — Par décret en date du 25 octobre 1887, rendu par le président de la République, sur la proposition du ministre de la guerre, ont été promus dans le cadre des officiers de l'armée territoriale :

1re CORPS D'ARMÉE : *Au grade de médecin principal de 2e classe.* — M. Guimberteau (Louis-Henri), méd. maj. de 1re classe.

Au grade de médecin-major de 1re classe. — Les medins aides-majors de 1re classe : MM. Tourneux (Emile-Joseph-Frédéric), profess. titul. d'histologie à la faculté de médecine de Lille. — Moniez (Romain-Louis), titul. d'histoire naturelle médicale à la faculté de médecine de Lille.

Au grade de médecin-major de 2e classe, — Les médecins aides-majors de 1re classe : MM. Looten (Jules-Achille), médecin des hôpitaux de Lille. — Derville (Henri-Joseph), médecin des hôpitaux de Roubaix. — Wertheimer (Emile), chirurgien des hôpitaux de Lille. — Pouchet (Anne-Gabrielle), professeur agrégé à la faculté de médecine de Lille. — Cochet (Georges-Charles-Barthélémy-Joseph), chef de clinique de la faculté de médecine de Lille.

Au grade de pharmacien-major de 2e classe. — Les pharmaciens aides-majors de 1re classe : MM. Thibaut (David-Léopold-Henri-Louis), professeur agrégé de la faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — Ozil (Paul-François-Stanislas).

LA TEMPÊTE
DU 30 OCTOBRE
PLUSIEURS MORTS & BLESSÉS

Une tempête d'une violence extrême s'est déclarée dans la nuit de samedi à dimanche sur tout le nord de la France et le littoral de la Manche et de l'océan Atlantique. Il y avait longtemps qu'on avait vu, dans nos contrées, un ouragan aussi effroyable. De tous côtés arrivent des détails navrants sur les désastres occasionnés par la tempête ; les morts et les blessés sont nombreux, les dégâts matériels considérables.

A ROUBAIX

A Roubaix, le principal accident (et il est grave) est celui de la rue de Tourcoing.

On connait le vaste établissement d'horticulture de M. Jules Willem, sis à gauche du pont du canal, tout le long du quai de Calais.

Une grande partie des serres vient d'être anéantie, voici dans quelles circonstances :

On bâtit en ce moment contre la serre principale de M. Willem une propriété composé d'une dizaine de petites maisons. C'est M. Descherck qui est le propriétaire.

Le mur formant pignon venait d'être élevé; le vent vint le frapper et le faire tomber sur la serre aux *camélias* qui, malheureusement, était la plus précieuse de la collection de M. Jules Willem.

La serre est complètement détruite : les plantes précieuses gisent sous les démolitions de maçonnerie.

Un mur d'une trentaine de mètres de longueur a été renversé vers cinq heures du matin. C'est un spectacle lamentable, que ces serres dont les carreaux sont brisés, dont la plupart des plantes sont écrasées ou abimées.

M. Jules Willem évalue les dégâts à cinq ou six mille francs. Aura-t-il intérêt à procéder en cette circonstance ? Nous ne le savons, mais il est décidé à le faire.

Les réseaux téléphoniques auront sans doute à souffrir de la tempête, car les communications ont été, durant la journée de dimanche, excessivement difficiles.

Un accident moins grave à signaler, mais qui a cependant pour cause le vent qui a soufflé dimanche sur Roubaix, a mis en émoi les habitants de la rue Descartes.

Vers six heures, la toiture de zinc du dépôt des pompes à incendie de la rue Descartes s'est envolée dans un champ voisin.

Rue Jeanne-d'Arc, la toiture du bâtiment qui sert aux répétitions de la *Roubaisienne* a été en partie enlevée.

Rue du Curé, deux cheminées sont tombées.

Dans presque toutes les rues, des tuiles, des ardoises jonchaient le sol.

Hier, à huit heures du matin, une bonne dame, Melanie Vandeputte, passait vis-à-vis de l'estaminet du *Broutteux*, quand un fragment de panne, se détachant de la toiture, vint l'atteindre à la tête. La femme tomba et s'évanouit.

Soignée par M. le docteur Lepoutre, elle revint bientôt à elle. Elle n'avait aucune blessure serieuse, et on la ramena chez elle, rue Rossini.

A TOURCOING

A Tourcoing, le vent n'a pas seulement renversé des tuiles et des cheminées, mais il a causé aussi malheureusement des accidents, dont un mortel.

Mme Dujardin, une femme de 51 ans, la mère d'un agent de police, passait rue de Menin quand, à la hauteur du n° 185, en face de la rue Lerouge, elle fut renversée par un coup de vent : au même moment une tuile, arrachée à un toit voisin, vint la frapper à la tête et lui défonça le crâne. La malheureuse fut transportée dans une maison voisine où le docteur Caudrelier, accouru en toute hâte, lui procura des soins, hélas inutiles. Mme Dujardin expirait dix minutes apres l'accident. Son corps fut transporté à son domicile, sentier de Roncq.

Rue de l'Est une palissade, longue de 5 mètres, abattue par la rafale, atteignit, dans sa chute, deux passants, MM. Auguste Delplanque et Joseph Cogniez : le premier eut le pied foulé, l'autre en a été quitte pour quelques égratignures.

Les dégâts matériels sont assez considérables; le pavé de plusieurs rues était jonché de débris de tous genres.

Au jardin public, un arbre a été déraciné ; afin d'éviter des accidents, l'autorité a fait interdire, pendant quelques heures, l'entrée du jardin.

Une cheminée s'est écroulée rue de Lille. Rue des Moulins, dans la propriété de M. Lorthiois, quelques pans de mur ont été renversés. Le faite d'une muraille a été démoli dans la propriété de M. Paul Jongiez, rue de la Blanche-Porte. Des palissades se sont brisées rues Desurmont et du Chêne-Houpline.

Le vent a arraché le chassis d'une maison de la rue du Prince. Nous ne parlons pas des innombrables toitures qui ont été détériorées par la tempête.

Plusieurs fils du réseau téléphonique ont été brisés par la violence du vent.

A LILLE

Effondrement de l'échafaudage du clocher de Saint-Maurice-lez-Lille

Une effroyable tempête s'est abattue, dans la nuit de samedi à dimanche, sur toute la région du Nord.

A Lille, c'est vers deux heures du matin que le vent a commencé à souffler avec une extrême violence, enlevant des toitures des quantités de pannes et d'ardoises, brisant des vitres.

La tempête s'est prolongée pendant la plus grande partie de la matinée de dimanche : dans la banlieue, on ne compte pas les arbres brisés ou déracinées, ni les clôtures abattues.

Un accident, qui aurait pu avoir de terribles conséquences s'est produit vers six heures et demie du matin à Saint-Maurice (banlieue). On sait que la fabrique de l'église, fait construire un clocher qui s'élèvera à 50 mètres environ.

Dimanche, il était environ six heures et demie. La messe basse de six heures, à laquelle assistent un grand nombre de ménagères, allait se terminer et les fidèles s'apprêtaient à sortir, quand des craquements, qu'on entendait depuis un moment déjà, augmentèrent tout-à-coup d'intensité ; puis, on entendait un bruit effroyable, un véritable roulement de tonnerre.

Ce fut dans l'église une véritable panique. « Le clocher est tombé ! s'écriait-on. » Ce n'était pas le clocher en construction, mais bien l'énorme échafaudage élevé autour de lui, que le vent venait de renverser. Quelques planches s'étaient d'abord détachées, l'échafaudage oscillait terriblement, avertissant les passants d'une catastrophe imminente ; puis, les bois s'étaient abattus du côté de la rue, brisant quelques arbres du jardin voisin, et soulevant un épais nuage de poussière.

Dans l'église, le premier moment de terreur passé et le bruit éteint, on se préoccupa de la sortie : tout le monde courut vers une petite porte en communication avec le presbytère, et l'église fut évacuée assez rapidement.

M. Gallian, commissaire central de police; M. Mongy, ingénieur des travaux municipaux; M. Perlet, commissaire du 8e arrondissement arrivèrent rapidement sur les lieux et firent prendre les mesures indispensables. La circulation a été interrompue pendant toute la matinée aux abords de l'église; mais, maintenant, une forte palissade a été établie autour des débris de l'échafaudage, et la circulation a repris.

La partie construite du clocher, une tour carrée en pierre blanche, percée de quatre fenêtres ogivales, devra très probablement être jetée bas et reconstruite : des crevasses assez profondes se sont produites dans les piliers et exigent une réparation immédiate.

Plus solide ou simplement plus heureux que celui de Saint-Maurice, l'échafaudage qui entoure le beau clocher de M. Cordounier, à l'Eglise Saint-André, est resté debout : quelques planches seulement ont été arrachées et sont tombées rue Royale sans causer d'accident.

Vers dix heures, les trois grosses pierres formant le sommet des colonnes de la gare St-Sauveur (service des charbons), ont été, par suite de la violence du vent, projetées sur le pavé, brisant les lanternes et emportant avec elles plusieurs assises de briques.

La pierre de l'aile droite a été projetée à environ cinq mètres de la colonne ; pour éviter les accidents de personnes on a dû abattre plusieurs assises de briques de la colonne du milieu.

A DUNKERQUE

DEUX TUÉS. — SIX BLESSES

A Dunkerque, la mer était démontée, et, bien avant l'heure de la marée. l'eau avait déjà atteint une limite qui faisait craindre pour l'heure de la pleine mer.

Un trois mâts franc qui se trouvait sur rade, paraissait devoir tenir bon, mais la corvette des pilotes, dont les chaines d'ancre ont cassé, est partie vers huit heures en aérive, dans la direction de l'Est.

A 9 heures, le canon du Sémaphore appelait les courageux marins qui font partie des équipages des canots de sauvetage.

A cet appel de dévoués citoyens se jetèrent dans le canot « Suzanne Gray », qui fut pris à la remorque par un remorqueur et il fit route pour porter secours au bateau en danger.

La mer déferlait avec fureur passait par dessus le canot, mais, malgré les vagues enormes qui enrayaient la marche du remorqueur, on réussit à gagner la haute mer.

Sur la plage, de nombreux curieux étaient accourus et assistaient aux péripéties du sauvetage, mais des vagues énormes cachaient, par moments, les bâtiments.

Le remorqueur arrivé à 300 mètres du navire, on aperçoit deux hommes amarrés dans les haubans d'artimon, ce sont les nommés Fiquet, pilote, de Dunkerque et le second du bord ; le capitaine, sa femme, ses deux enfants ainsi qu'un homme de l'équipage sont déjà engloutis dans les flots. Le canot largue sa remorque et fait force de rames vers le navire où il est assez heureux de pouvoir jeter un grappin qui, à la grande joie des sauveteurs, tient dans les haubans d'artimon.

On jette alors plusieurs bouts de ligne à bord, et le second est assez heureux d'en saisir un; il l'amarre au mât d'artimon, afin que son camarade de sauvetage puisse s'en servir, puis se glisse dessus et est recueilli à bord du *Suzan-Gray*. Fiquet, à son tour, s'amarre au corps avec beaucoup de mal, car il est plus mort que vif, la mer le noye à chaque lame; à peine amarré, il se laisse tomber à la mer et les braves sauveteurs le hâlent à bord; à ce moment le patron Nœdts qui reconnait Fiquet son beau père, tombe pris d'une attaque, de faiblesse, mais il est bientôt ranimé par ses courageux camarades.

Le canot ne pouvant regagner le remorqueur et celui-ci ne pouvant venir le chercher, car il se trouve trop près de la côte, est forcé de se laisser aller au plein, où les hommes se jettent à l'eau jusqu'à la ceinture pour regagner la terre,

Les sauveteurs et les naufragés sont reconduits à Dunkerque par plusieurs voitures de place où ils arrivent à 2 h. 1/2 de l'après-midi.

Le bateau de pêche : *la Flèche* 669, de Calais, également signale en détresse à l'Est du port, a pu être pris à la remorque par le *Progrès*.

Ce bateau était complètement désemparé. Un homme de son équipage est grièvement blessé.

La corvette des pilotes n° 4 a dû se réfugier à Flessingues ou à Ostende.

Un bateau pêcheur de Calais a débarqué un de ses matelots, un jeune homme de 18 ans, qui a été tué net lorsque le bateau entrait au port, et au moment d'une manœuvre.

Le cadavre a été transporté à la morgue.

A CALAIS

Une tempête de vent d'ouest s'est déchainée, dimanche matin, dans le détroit. Tous les bateaux de pêche qui étaient dans nos parages, surpris par cette bourrasque, se réfugient à Calais. Plusieurs de ces bateaux ont eu des avaries, notamment le n° 1687, de Boulogne, qui est entré avec un mât cassé et une voile en lambeaux. Presque toute la flotte de Boulogne est entrée à Calais.

Le sloop *Albert*, chargé de granit pour les travaux du port, est entré avec des focs seulement. Toutes ses voiles ont été emportées.

Un navire Norwégien à quai dans un bassin à flot a cassé ses chaines devant et est tombé en travers sur des belandres du commerce qu'il a fortement avariées.

Le garde-pêche de l'Etat, l'*Eperlan*, a eu toutes ses embarcations emportées par la mer.

Le train du matin venant de Lille et qui doit arriver à 9 h. 54, a subi 31 minutes de retard. Un wagon de 2e classe du train qui part de Calais pour Boulogne à 10 h. 10 a été en partie démoli par la tempête entre la gare de Calais et celle de Saint-Pierre.

A BOULOGNE

La tempête a encore occasionné ici de nombreux dégâts. Dimanche matin, toutes les rues étaient remplies de débris de toitures et de plâtras. Les différents quartiers ont été plus ou moins éprouvés.

L'ouragan a commencé samedi, assez tard dans la nuit ; il s'est calmé vers 8 heures du matin. Si les avaries matérielles sont en assez grand nombre, on ne signale aucun accident de personnes.

A la dernière heure, on annonce un naufrage aux environs d'Etaples.

A BÉTHUNE

Béthune, 30 octobre. — Une tempête effroyable a régné dans ce pays durant la majeure partie de la nuit et de la matinée. Partout on n'entendait que le fracas des pannes volant sur le pavé et des arbres se brisant.

Beaucoup de maisons sont endommagées. A Béthune, la baraque d'octroi de la rue de Lille a été renversée par le vent.

Le train arrivant à Beuvry à six heures a dû stopper à quelques mètres de la gare de cette localité. Un colossal tronc d'arbre était couché en travers *les rails* ; le *mécanicien s'en est aperçu* heureusement assez promptement pour prévenir un accident.

La navigation est interrompue dans le canal de La Bassée à Beuvry, à cause de la grande quantité d'arbres qui y sont tombés. Les communications télégraphiques sont coupées entre Cuinchy et Violaines.

Inutile de parler des meules de blé, dont les gerbes volaient de toutes parts.

A LENS

A Lens le bâtiment de la fonderie de l'ancienne Société des ateliers de construction de cette ville s'est écroulé dimanche matin.

Ce bâtiment, qui avait 40 mètres de longueur sur 12 de largeur, qui était assez gravement endommagé, par suite des affaissements de terrain, appartenait à la Société des Mines de Lens ; sa chute était inevitable; heureusement que personne ne se trouvait à l'interieur ou à proximité. Il était d'ailleurs isolé de toute habitation.

A BREST

Une tempête épouvantable a sévi sur la ville de Brest, de 10 heures du soir, à 2 heures du matin.

Les vaisseaux-écoles le *Borda* et la *Bretagne*, ont chassé sur leurs ancres à 400 mètres dans la direction Est-Sud-Est.

Vers sept heures du matin, un coup de vent s'est abattu sur les bâteaux de pêche mouilles dans le port du commerce. On a constaté leur *disparition*.

La toiture d'une maison a été arrachée et lancée à 20 mètres. Les rues sont jonchées d'ardoises, de tuiles et de persiennes brisées.

A PARIS

A Paris, les arbres des squares et des jardins ont relativement peu souffert. Il n'en est pas de même aux Champs-Elysées, où les avenues sont jonchees de branches.

Les deux mâts à oriflammes placés à l'entrée de l'avenue conduisant à l'exposition de brasserie ont été renverses.

Sur les boulevards Rochechouart et Clichy, les baraques des forains, etablies sur ces points, ont été fortement eprouvées.

A L'ETRANGER

Bruxelles, 30 octobre. — Un violent ouragan a sévi aujourd'hui sur Bruxelles, le fil téléphonique de Paris à Bruxelles a ete brisé en plusieurs endroits.

Londres, 30 octobre. — Des télégrammes, de l'île de Wight et des différents ports de la côte méridionale anglaise, signalent un ouragan terrible qui a sévi dans la Manche la nuit dernière; plusieurs navires ont fait naufrage, un grand nombre de marins auraient peri.

CHRONIQUE LOCALE
ROUBAIX

Demain, fête de la Toussaint, le « JOURNAL DE ROUBAIX » ne paraîtra pas.

En rendant compte, samedi, des funérailles de Victor Delannoy, nous n'avons pu, dans la precipitation de notre travail, citer toutes les couronnes. Nous les mentionnons aujourd'hui ; elles ont été offertes par :

Le Comité protecteur de la Grande-Harmonie, la Grande-Harmonie, les anciens musiciens de la Grande-Harmonie, la Cœcilia Roubaisienne, la Musique des Canonniers Lillois, le corps des Canonniers sedentaires, la Concordia, l'Alliance chorale, la Fanfare Delattre, l'Avenir choral, la Roubaisienne, le directeur et les professeurs du Conservatoire de Lille les Cricks-Sicks, de Tourcoing.

Les élèves de l'Ecole nationale de musique, le directeur et les professeurs de l'Ecole nationale de musique, la Commission de l'Ecole nationale de musique, la fanfare du Créchet de Croix, l'Avenir, le corps des Sapeurs-pompiers de Roubaix, la Lyre Roubaisienne, le Choral Nadaud, l'Union Lyrique, les Mélomanes Roubaisiens.

La famille et les amis particuliers de notre regrette concitoyen avaient envoyé aussi des couronnes. Nous avons remarqué notamment celle qui a été offerte par M. Marcelly, un ancien élève de Victor Delannoy qui appartient actuellement au conservatoire de Paris. M. Marcelly est venu exprès à Roubaix pour rendre les derniers devoirs à son ancien maître et a tenu à porter lui-même sa couronne.

Le prolongement de la rue Daubenton. — On nous communique la pétition suivante :

« Monsieur le maire,

» Messieurs les conseillers municipaux,

» Le Conseil municipal a voté depuis un an : Le prolongement de la rue des Arts, l'élargissement du pont Saint-Vincent-de-Paul, l'établissement de quais sur les deux rives du canal, un boulevard reliant le parc de Barbieux à la gare du Nord-Est, ainsi que le percement et la mise en viabilité d'un grand nombre de rues; votes qui attestent une véritable intelligence des intérêts de Roubaix, et le souci de ne point laisser émigrer son industrie.

» Le conseil s'est aussi occupé du Hutin qui nous offre 40 hectares de terrain particulièrement propres à l'industrie, mais les mesures proposées sont insuffisantes; la solution vraie, urgente, est celle que nous avons l'honneur de vous demander: Le prolongement de la rue Daubenton jusqu'à la limite du territoire de Roubaix.

» Sans doute il faudra jeter sur le canal un pont qui coûtera cher, mais qui ne coûtera pas 100.000 fr. à la ville comme le viaduc de la rue des Arts, ouvrage utile, nul ne le nie, et qui cependant ne reliera à la ville qu'un quartier restreint n'offrant plus guère de terrains à bâtir sur Roubaix; tandis que le pont Daubenton donnera accès à 40 hect. de terrain à deux pas de la Fosse-aux-Chênes, ce centre de la fabrique, situé rue de l'Espierre, entre le canal et le chemin de fer, où la compagnie ne refuserait pas une halte si la ville y trouvait son avantage.

» De plus, il saute aux yeux que le pont Daubenton appellera promptement un grand mouvement de circulation à l'avantage de notre région, trop oubliée peut-être, circulation qui portera un peu de vie dans les quartiers de la Basse-Masure et environs, si déchus depuis la fermeture de l'Eglise des Pères.

Croyant inutile d'insister, nous livrons ce simple exposé à votre sollicitude éclairée et attendons votre décision avec confiance.

» Veuillez agréer, messieurs, nos respectueuses civilités.

» Roubaix, le 26 octobre 1887.

» *Suivent les signatures.* »

Alignements d'une partie de la rue Saint-Jean. — On nous communique l'arrêté suivant :

« Nous, préfet du département du Nord, officier de l'ordre de la Légion d'honneur ;

» Séant en conseil de préfecture où étaient présents MM. Facon et Salmon ;

» Vu le projet présenté par le service de la voirie municipale de Roubaix pour le classement, la mise en état de viabilité et le réglement des alignements de la partie de la rue Saint-Jean comprise entre la rue de Lannoy et la rue Pierre-de-Roubaix ;

» Vu, en date du 9 mai 1887, l'engagement des propriétaires riverains de céder à la ville le sol de la rue et les travaux de voirie déjà exécutés, c'est-à-dire l'aqueduc et une chaussée pavée de 5 mètres de largeur, à la condition expresse que la ville complètera le pavage sur 10 mètres de largeur dans un délai maximum de deux ans et pourvoira à son entretien ainsi qu'à son éclairage ;

» Vu la délibération par laquelle le Conseil municipal de Roubaix accepte l'offre des riverains et vote les ressources nécessaires pour le paiement des travaux de mise en état de viabilité de la rue précitée ;

» Vu l'arrêté, en date du 7 juin 1887, par lequel nous avons soumis ce projet aux formalités d'enquête prescrites par les instructions ;

» Vu le certificat de M. le Maire de Roubaix attestant que les pièces du projet ont été déposées à la Mairie de Roubaix pendant quinze jours et que l'avis de ce dépôt a été publié et affiché dans ladite commune ;

» Vu le procès-verbal de l'enquête tenue à la Mairie de Roubaix en date du 7 juillet 1887 au 9 de même mois inclus; ensemble les observations et réclamations y annexées ;

» Vu l'avis du commissaire-enquêteur ;

» Vu l'avis du Conseil municipal sur les observations et réclamations dont il s'agit ;

Vu l'avis de la commission des bâtiments civils en date du 19 septembre 1887 ;

» Vu les lois des 16 septembre 1807, 3 mai 1841 et 5 avril 1884, l'ordonnance du 23 août 1835, le décret du 25 mars 1852 et la circulaire ministérielle du 15 mai 1884;

» Considérant que le projet paraît bien établi et que l'offre des propriétaires riverains est avantageuse pour la ville de Roubaix:

» Considérant que la portion de la rue Saint-Jean, dont on demande le classement est destinée à reconstituer une des artères principales du quartier et qu'il est prudent de la prévoir avec une grande largeur;

» Considérant que le Commissaire-Enquêteur, le Conseil municipal de Roubaix et la commission des Bâtiments civils ont émis des avis favorables à l'adoption du projet tel qu'il est présenté;

» Le Conseil de Préfecture entendu;

» Arrêtons : Art. 1er. — La partie de la rue Saint-Jean à Roubaix, comprise entre la rue de Lannoy et la rue Pierre-de-Roubaix, est classée au nombre des voies urbaines avec une largeur de 20 mètres.

» Les alignements de ladite rue de la ville de Roubaix sont et demeurent fixés conformément aux lignes rouges du plan ci-dessus indiqué qui restera annexé au present arrêté.

» Art. 2. — Il sera procédé suivant les lois et règlements en vigueur, en tout ce qui pourrait concerner soit les démolitions pour cause de vétusté des bâtiments qui excèdent les alignements ainsi arrêtés, soit les terrains à occuper par la voie publique ou les particuliers, soit enfin les indemnités qui seront dues de part et d'autre pour la cession de ces terrains.

» Art. 3. — L'engagement sus-visé en date du 9 mai 1887, des propriétaires riverains, est approuvé et rendu exécutoire.

» Art. 4. — Le projet montant à 24.300 francs des travaux à exécuter pour la mise à l'état de viabilité de la partie de la rue dont il s'agit, est approuvé et fera l'objet d'une adjudication publique dont le procès-verbal sera soumis en double à notre approbation.

» Art. 5. — M. le Maire de Roubaix est chargé de l'exécution du présent arrêté.

» Fait à Lille, le 11 Octobre 1887.

» Pour le Préfet du Nord :
» *Le Secrétaire-Général délégué,*
» Signé : POIRSON. »

» Nous, Maire de la ville de Roubaix,

» Vu l'arrêté, en date du 11 octobre courant, par lequel M. le Préfet du Nord a approuvé le réglement des alignements de la rue Saint-Jean, entre les rues de Lannoy et Pierre-de-Roubaix ;

» Arrêtons : Article unique. — Le plan des alignements de la rue précitée sera déposé pendant un mois au secrétariat de la Mairie, afin que les intéressés puissent en prendre connaissance.

» Hôtel-de-Ville de Roubaix, le 24 octobre 1887.

» Le Maire, J. LAGACHE. »

Une tentative de vol par effraction. — L'agent Gyselynck passait, dimanche, dans la nuit, rue du Curoir, quand il aperçut deux individus cherchant à s'introduire chez M. Ed. Tettelin, agent d'assurances.

L'un des malfaiteurs était occupé à fracturer la serrure, l'aut